

**« Collecteurs d'avenir » ? NON !**

**« Concentrateurs d'avenir » ? OUI !**

La CFDT ne se contentera pas du simple constat de l'expérimentation par EUROPE PPDC, sur la DOTC Paris Nord. Elle ne cautionne pas plus les écrits de Sud qui s'oppose à toute évolution des agents des PPDC. En parlant de « collecteurs d'avenir », ce syndicat se plante d'ailleurs, car la revalorisation des métiers en PPDC ne doit pas concerner, pour la CFDT, que les collecteurs, mais bien tous les services d'une PPDC. En refusant donc toutes négociations sur ce sujet, c'est plomber l'avenir de tous les agents des PPDC. Car pour la CFDT, dire non n'est pas suffisant et boycotter les groupes de travail pour laisser La Poste faire ce qu'elle veut l'est encore moins ! Cette posture orientée sur la dénonciation est confortable si on ne se place que dans le slogan. Elle est beaucoup plus limitée si on doit émettre des propositions et négocier ! La CFDT, elle, choisit clairement son camp : celui des personnels qui attendent depuis trop longtemps des évolutions de carrière !

## **Revalorisation des métiers en PPDC : un enjeu majeur !**

Revaloriser les métiers de la concentration ne doit pas s'arrêter à 25% de promu en I.3 pour uniquement pour les agents de collecte ! La CFDT revendique depuis 2007 l'ouverture d'un chantier de négociations à la DOTC Paris Sud « **PPDC d'avenir** », pour offrir à l'ensemble des agents PPDC une revalorisation de leurs métiers et donc en même temps de leurs salaires, mais aussi pour déterminer des fonctions permettant de véritables parcours professionnels en PPDC ! Or, un feu rouge nous était opposé, tant que l'expérimentation de la PPDC d'Europe n'était pas terminée. Depuis l'abandon des expérimentations dans ce centre, la Direction a enfin lancé le chantier de négociation sur la DOTC Paris Sud, répondant ainsi aux demandes CFDT. Cette négociation, si elle se déroulera dans les PPDC de Bonvin et Brune, se conclura par un accord à la DOTC Paris Sud dans le second semestre 2008, ce que nous souhaitons également, afin d'engager tous les acteurs sur la finalité du process.

## **Bonvin PPDC en 1<sup>ère</sup> ligne !**

Bonvin sera le pilote pour définir à la fois les organisations du travail, les nouvelles classifications et la revalorisation des fonctions actuelles. La CFDT a donc fait plusieurs propositions à la Direction de Bonvin, qui seront négociées dans les semaines qui viennent ! Nous n'entrons pas dans le détail des fonctions, sur lesquels la CFDT a développé ses arguments.



### **● Ce que veut la CFDT, service par service !**

#### **■ Départs Bureaux, sites distants**

Agent départ	1.3-2.1
Rouleur	2.1
Assistant /Adjoint	2.2

Devant les compétences exigées par le métier d'agent départ (de l'accueil au contrôle), le 1.3 grade de base (que nous revendiquons depuis longtemps) nous apparaît comme une évidence,

certaines fonctions méritant même le 2.1. Pour les rouleurs, la CFDT demande de compenser la contrainte par du 2.1, ce qui s'explique par la nécessaire connaissance du fonctionnement des bureaux du 7<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> arrondts, différents les uns des autres.

Enfin la revalorisation en 2.2 du poste d'adjoint est justifié par la poly-activité demandée à ce poste (remplacement du Capro, du rouleur, etc...)

### ■ Cellule S3C

Activité de contrôle	2.1
Activité de contrôle + information du SI	2.2
Pilotage + comptabilité	2.3
Carré entreprise (APC)	2.2
Agent ACT	1.3

La CFDT veut :

Voir reconnaître la polyvalence demandée aux agents de la cellule S3C depuis un moment, qui profite à l'établissement, aligner la classification des agents des carrés entreprises sur celle de l'enseigne reconnaître le rôle de référant aux agents qui assurent comptabilité, facturation et remplacement des agents du service.

### ■ Collecte

Agent de Collecte	1.3
Rouleur	2.1
Assistant /Adjoint	2.2

La CFDT s'inspire du projet facteurs d'avenir pour revaloriser et organiser les collectes des

PPDC parisiennes, mettre en place la notion d'équipe, avec un niveau de classification de base en 1.3 pour tout agent de collecte, sans distinction de clientèle collectée.

### ■ Oblitération

Agent Courrier	1.2
Pilote de machine	2.1
Assistant /Adjoint	2.2

### ■ Manutention

Agent Courrier	1.2
Traitement sacoches et suivi des OS	1.3
Assistant /Adjoint	2.2

Pour ces deux services la CFDT a souhaité avant tout, créer des perspectives d'évolution au sein de la même SAR en revalorisant certaines missions ou plus exactement en les valorisant à leurs justes valeurs. La NEC nécessite, pour la CFDT, de créer des fonctions « pilote de machine » en 2.1.

## Revendiquer, proposer, agir, négocier :

### C'est ça la CFDT !

Sur ce projet, comme sur bien d'autres avant, la démarche de la CFDT n'a pas varié. Nous ne nous sommes pas laissés abattre non plus par les difficultés, qu'elles viennent des Directions ou de Sud. Que ça soit clair : la CFDT envisage un conflit « si nécessaire », mais pas « si possible » ! Il n'est donc pas question de surfer sur les peurs. La question de la revalorisation des fonctions et des classifications est sans rapport avec les régimes de travail. Ces sujets ne sont pas connectés !

Bien évidemment, ce projet n'est pas arrêté, nous n'en sommes qu'aux préliminaires, et il ne se fera pas sans vous ! Nous vous invitons à venir en débattre avec nos militants ou lors des prochaines HMI organisées dans vos centres.

## Avec vous, pour vous : la CFDT !

*Une force d'actions, de propositions, de négociations à votre service !*

---

### Je veux adhérer à la CFDT !

NOM (M., Mme, Mlle) ..... Prénom ..... Date de naissance .....  
 Adresse personnelle .....  
 Code postal ..... Ville .....  
 Etablissement ..... Ville .....  
 Niveau de fonction ..... Salaire net imposable ..... Indice brut .....  
 ou grade de reclassement

J'adhère au syndicat CFDT SF3C, affilié à la Fédération Communication, Conseil, Culture.

Je souhaite un paiement automatisé des cotisations tous les mois. Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Date ..... Signature :